



**Fasset, la porte d'entrée  
de l'Outaouais!**

## Demande de certificat d'autorisation relatif au déplacement d'une construction

### Section 1 : Information générale

Section 1 : information générale

- Nom du (des)requérant(s) : \_\_\_\_\_
- Êtes-vous propriétaires ? : **Oui** ou **Non**
- Adresse postale : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_
- Numéro de téléphone (maison/cellulaire) : \_\_\_\_\_
- Numéro de téléphone (Bureau) : \_\_\_\_\_
- Numéro de télécopieur : \_\_\_\_\_
- Adresse électronique : \_\_\_\_\_

### Section 2 : Identification de l'emplacement

- Emplacement du projet si autre que l'adresse postale : \_\_\_\_\_
- Numéro de lot(s) : \_\_\_\_\_
- Numéro de matricule : \_\_\_\_\_
- Est-ce un terrain riverain d'un lac/cours d'eau ou d'un milieu humide ?  Oui  Non

### Section 3 : Description du projet

Description du projet : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Date de début des travaux : \_\_\_\_\_ Date de fin des travaux : \_\_\_\_\_  
Coût des travaux : \_\_\_\_\_

### Section 4 : Responsable des travaux

Nom de la compagnie : \_\_\_\_\_  
Nom du responsable : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Numéro RBQ : \_\_\_\_\_

La demande doit être accompagnée des documents et renseignements suivants:

- les noms et adresses du requérant, de la personne ou de la compagnie qui exécutera les travaux et du propriétaire du bâtiment;
- un plan illustrant l'emplacement où le bâtiment est situé;
- un plan illustrant l'emplacement où le bâtiment sera relocalisé;
- dans le cas où le bâtiment à déplacer doit être transporté sur la voie publique, une description du parcours qui sera emprunté et un dépôt de cinq mille dollars (5000.00 \$) pouvant assurer au besoin, la compensation des dommages encourus par la Municipalité en raison de son déplacement; les ententes conclues avec les sociétés d'électricité et de télécommunication et avec le ministère des Transports, s'il y a lieu.

**4.6 DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION Toute demande de certificat d'autorisation pour un des objets énumérés à l'article 4.2 doit être adressée au fonctionnaire désigné et doit comprendre les plans et documents suivants en deux (2) copies selon le type de certificats demandés.**

- \*Toute demande de permis située dans le noyau villageois (PIIA) pourrait être assujettie à une vérification auprès de notre comité consultatif en urbanisme (CCU) avant l'approbation de celui-ci.

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ déclare par la présente que les renseignements donnés ci-dessus sont complets et exacts.

Signé à \_\_\_\_\_ ce \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

*NOTE : Le présent formulaire et les documents l'accompagnant constituent la demande de permis. Le dépôt de cette demande ne constitue pas une autorisation de procéder aux travaux demandés. L'employé assigné à l'émission des permis se réserve le droit d'exiger tout document ou renseignement supplémentaire nécessaire à l'évaluation de votre projet.*

Veuillez nous transmettre votre demande de l'une des manières suivantes :

**En personne** : en vous présentant au bureau de l'inspecteur en bâtiment du 19, rue Gendron;

**Par télécopieur** : 819-423-5388;

**Courriel** : batiment@village-fassett.com ;

**Par la poste** : 19, rue Gendron, Fassett (Québec) J0V 1H0

N'hésitez pas à communiquer avec le service de l'urbanisme au **819-423-6943 poste 2.**